



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commination de faillite
Date de publication: SHAB 23.06.2022
Publications supplémentaires: KABJU 23.06.2022
Date d'échéance prévue: 23.06.2023
Numéro de publication: SB07-0000000275

Entité de publication

Office des poursuites et faillites Porrentruy, Rue Auguste-Cuenin 15, 2900 Porrentruy

Commination de faillite Le Secret Porrentruy Sàrl

Débiteurs:

Le Secret Porrentruy Sàrl
CHE-276.103.171
Rue Joseph-Trouillat 11
2900 Porrentruy

Créanciers:

Caisse de pension Gastrosocial
Buchserstrasse 1
5001 Aarau

Indications sur le commandement de payer:

Numéro du commandement de payer:

2022003092 du: 02.06.2022

Créances:

CHF 888.10 5 % depuis 07.04.2022
Cotisations arriérées dues pour la prévoyance vieillesse d'entreprises/LPP 8.12.21.
Décompte de cotisations caisse de pension (9.2021) Fr. 948.10/06.04.22 Intérêts
moratoires 08.01.2022-06.04.2022 Fr. 11.00/06.04.2022 frais de gestion de poursuite Fr.
50.00

CHF 121
Sans intérêt

Coûts supplémentaires:

558.60

Motif de la créance:

CdP et CF

Remarques juridiques:

Si la présente créance, à laquelle s'ajoutent les intérêts, les frais de poursuite et les coûts de publication, n'est pas acquittée dans les 20 jours, le créancier peut requérir la faillite du débiteur auprès du tribunal compétent.

Si le débiteur estime n'être pas sujet à la poursuite par voie de faillite, il peut porter plainte auprès de l'autorité de surveillance dans les 10 jours (art. 17 LP). Il a en outre la faculté de présenter un projet de concordat au juge du concordat (art. 173a LP).

Remarques juridiques complémentaires:

Notification :

Le présent acte est notifié au débiteur le 23 juin 2022, par insertion dans la Feuille officielle suisse du commerce et dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura (art. 66 al. 4 LP).

Point de contact:

Office des poursuites et faillites Porrentruy
Rue Auguste-Cuenin 15, Case postale 1412, 2900 Porrentruy